



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 12 avril 2012

**LE GOUVERNEUR CUOMO EMET UN DECRET POUR INSTAURER UN ECHANGE SANTE
DANS TOUT L'ETAT**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a émis aujourd'hui un décret instaurant un Echange Santé dans tout l'Etat, un geste qui réduira considérablement le coût des protections en matière de santé pour les individus, les petites entreprises et les gouvernements locaux. L'Echange sera entièrement financé par le gouvernement fédéral et servira à la mise en place du premier marché comparatif visant à réduire le coût des assurances maladie. En réduisant le coût des assurances, l'Echange aidera plus d'un million de New-Yorkais sans assurance à se payer une protection.

« L'idée est de créer un échange santé qui réduira les coûts des assurances maladie pour les petites entreprises, les gouvernements locaux et les individus partout dans l'Etat de New York. Les coûts astronomiques des assurances à New York poussent les entreprises à quitter l'Etat et empêchent les New-Yorkais à faible revenu de pouvoir se payer la couverture dont ils ont besoin, a déclaré le Gouverneur Cuomo. L'instauration de l'Echange Santé apportera une réelle concurrence sur le marché, ce qui entraînera la réduction des coûts partout dans l'Etat. »

Si New York s'avère incapable d'instaurer l'Echange, le gouvernement fédéral interviendra et instaurera dans l'Etat un Echange à gestion fédérale, afin d'ainsi se conformer au Affordable Care Act.

Tel que requis par ce dernier, l'Echange devra être autosuffisant sur le plan financier, ne nécessitant aucune subvention publique, avant le 1er janvier 2015.

L'Echange permettra aux New-Yorkais d'obtenir une assurance maladie et facilitera l'achat et la vente de régimes de santé dans l'Etat. De plus, l'Echange permettra aux petites entreprises et aux individus éligibles de recevoir des crédits d'impôt sur les primes et des réductions sur le partage aux coûts.

L'Echange permettra également aux contribuables de l'Etat d'économiser des centaines de millions de dollars chaque année tout en aidant les New-Yorkais et les entreprises à trouver les assurances maladie disponibles via l'Affordable Care Act. À l'heure actuelle, les gouvernements d'Etat et locaux paient plus de 600 millions de dollars chaque année pour couvrir les coûts des assurances maladie des individus non assurés. Les coûts non remboursés sont à la charge des individus et des petites entreprises, ce qui ajoute 800 \$ de plus en primes sur le coût moyen d'une famille chaque année.

Avec l'Echange et les subventions à caractère fiscal qui seront offertes grâce à l'Affordable Care Act, les individus qui achètent aujourd'hui directement leur protection verront leurs frais réduits de 66 %. L'Echange permettra également aux petites entreprises de réduire leurs frais. En raison de l'augmentation des coûts des soins de santé, un plus grand nombre de petites entreprises se trouvent dans l'incapacité de payer une protection en matière de santé à leurs employés. Les petites entreprises verront les coûts des assurances fournies à leurs employés diminuer de 22 %.

Le décret permet aux comités consultatifs régionaux, constitués de défenseurs des droits des patients, de représentants des petites entreprises, de fournisseurs de soins de santé, d'agents, de courtiers, d'assureurs, de syndicats et autres parties intéressées, de conseiller et de faire des recommandations concernant l'instauration et l'exploitation de l'Echange, y compris des recommandations sur les facteurs régionaux pertinents. Les comités consultatifs permettront au public d'émettre son point de vue.

Patricia Boozang, de la Coalition des régimes de santé publics de l'Etat de New York, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour son leadership dans l'instauration d'un échange d'assurances-maladie - l'Etat de New York peut désormais aller de l'avant en établissant un Echange qui répondra à ses besoins et offrira une protection en matière de santé abordable à ses citoyens et petites entreprises. »

Joan Parrott-Fonseca, présidente de l'AARP de l'Etat de New York, a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo mérite aujourd'hui d'être salué par les New-Yorkais pour avoir signé un décret instaurant un Echange Santé pour les résidents de l'Etat. Ses actions permettront à des millions de New-Yorkais sans assurance, ainsi qu'à leurs familles, d'avoir accès à une assurance maladie abordable et de qualité, et la voie est ainsi ouverte à ce que l'Etat de New York puisse demander un financement fédéral supplémentaire pour développer l'Echange. »

Karen Scharff, directrice administrative de l'Action citoyenne de New York, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur pour son leadership et parce qu'il s'assure que les New-Yorkais ont accès à une assurance maladie abordable et de qualité. Durant ces temps difficiles pour l'économie, l'accès à une assurance maladie abordable et de qualité est plus important que jamais. Avec la création de l'Echange Santé de l'Etat de New York, plus d'un million de personnes sans assurance remédieront à la situation, et les coûts connaîtront une réduction allant jusqu'à 66 % pour les individus et 22 % pour les petites entreprises. »

Kenneth E. Raske, président de la Greater New York Hospital Association, a déclaré : « On s'attend à ce que l'Echange Santé permette à plus d'un million de New-Yorkais d'obtenir une assurance maladie à partir de 2014. Nous sommes en faveur de l'établissement de l'Echange comme moyen d'atténuer la crise en cours pour les personnes n'ayant pas accès aux soins parce qu'ils n'ont pas d'assurance. »

Donald Distasio, premier dirigeant de l'American Cancer Society de New York et du New Jersey, a déclaré : « On estime à 10 000 le nombre de patients non assurés souffrant du cancer partout dans l'Etat de New York et qui attendent une aide sous la forme d'un échange santé. Grâce au décret du Gouverneur Cuomo, Cuomo, l'Etat de New York se rapproche d'un grand pas d'une aide réelle. L'American Cancer Society remercie le Gouverneur Cuomo d'agir avec autant d'audace en ce qui a trait à l'échange. »

David Klein, premier dirigeant d'Excellus Blue Cross Blue Shield, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur pour son leadership dans l'instauration d'un Echange Santé dans l'Etat de New York qui soit conforme à la loi fédérale et qui, s'il est opérationnalisé comme il se doit, offrira aux consommateurs des façons abordables d'acheter une assurance maladie. Nous sommes spécialement reconnaissants envers le Gouverneur qui reconnaît les différences régionales en créant des comités consultatifs régionaux et qui reconnaît également qu'il faut éviter une compétence de réglementation redondante et superflue. »

Elisabeth R. Benjamin, vice-présidente des initiatives en matière de santé à la Community Service Society de New York et cofondatrice de Health Care for All New York, a déclaré : « Les familles et les petites entreprises de New York félicitent le Gouverneur Cuomo pour le leadership et la détermination dont il a fait preuve en émettant cet important décret qui autorise l'échange d'assurances maladie. C'est la meilleure chance pour l'Etat de New York de limiter le coût des assurances maladie hors de contrôle, et cela aidera les individus, les familles et les petites entreprises ayant à tout prix besoin d'une assurance maladie abordable et de meilleure qualité. »

Kevin Finnegan, directeur politique de 1199SEIU, a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo a raison d'instaurer un Echange Santé dans tout l'Etat, car cela permettra à plus d'un million de New-Yorkais sans assurance d'obtenir une protection complète et abordable. Grâce au leadership du Gouverneur, les familles et les individus qui travaillent partout dans l'Etat feront d'importantes économies. Nous remercions le Gouverneur qui a su reconnaître que la forte hausse des coûts des soins de santé constituait un immense poids pour beaucoup de New-Yorkais défavorisés ou appartenant à la classe moyenne, et qui a pris l'initiative de lancer cet Echange. »

Le décret est ci-dessous :

No. 42

DECRET

INSTAURATION DE L'ECHANGE SANTE DE L'ETAT DE NEW YORK

CONSIDÉRANT QUE la mise en oeuvre d'un Echange Santé et d'autres réformes dans l'Etat de New York : (1) entraînera la réduction des primes pour les individus et les petites entreprises; (2) permettra aux individus et aux petites entreprises d'acheter une protection en matière de santé via un tel Echange en vue de recevoir 2,6 milliards de dollars en crédit d'impôt fédéral et en subventions à coût partagé; et (3) offrira à un million de New-Yorkais de plus accès à une assurance maladie complète et abordable, réduisant ainsi le pourcentage de New-Yorkais sans assurance;

French

CONSIDÉRANT QUE qu'un Etat qui choisit de gérer son propre Echange doit prouver au gouvernement fédéral, avant le 1er janvier 2013, que son Echange sera en mesure d'accepter des demandes avant le 1er octobre 2013 et sera opérationnel avant le 1er janvier 2014, et que si l'Etat est incapable de prouver que son Echange est opérationnel à temps, ses résidents devront participer à un Echange fédéral;

EN CONSIDERANT que l'Etat de New York est le mieux placé pour : (1) comprendre les répercussions de la gestion d'un Echange à l'intérieur du marché des assurances de l'Etat de New York; (2) prendre en compte les besoins régionaux et économiques propres aux marchés des assurances maladie pour individus et petites entreprises de l'Etat; (3) représenter la diversité de sa population, avec ses différences ethniques, culturelles et linguistiques; et (4) décider des avantages qui seront offerts aux participants de l'Echange, des règles qui devraient s'appliquer au marketing des produits par régime de santé et de la façon de gérer le Programme d'option santé pour petites entreprises pour ces dernières;

EN CONSIDERANT que l'Affordable Care Act nécessite un Echange pour évaluer l'admissibilité des individus à Medicaid et autres protections publiques en matière de santé, ce qui veut dire qu'il sera essentiel de coordonner les activités de l'Echange avec l'administration de ces programmes par l'Etat;

EN CONSIDERANT que les contribuables de cet Etat subventionnent les coûts associés aux soins de 2,7 millions de New-Yorkais sans assurance maladie, qui se privent souvent de soins préventifs et autres traitements dont ils ont besoin, s'exposant au risque d'être plus malades au cours de leur vie ou de mourir plus tôt que les personnes avec une assurance-maladie, qui détournent ainsi des fonds destinés à d'autres usages publics et coûtent aux contribuables de l'Etat et des comtés plus de 600 millions de dollars par année juste pour payer une partie des services fournis par les hôpitaux aux personnes sans assurance;

EN CONSIDERANT que les familles de travailleurs sans assurance dans l'Etat de New York gagnent souvent trop d'argent pour être admissible à une assurance maladie publique, mais pas assez pour acheter une protection en matière de santé qui coûte, en moyenne, 1200 \$ par mois pour un individu et 3450 \$ par mois pour une famille de quatre;

EN CONSIDERANT que les petites entreprises, sans assistance, ne peuvent se permettre l'achat d'une protection en matière de santé pour leurs employés, dont près de 800 000 ont perdu la couverture que leur fournissait leur employeur au cours de la dernière décennie, ces entreprises étant par conséquent grandement désavantagées face à la concurrence, ce qui les empêche de croître, de créer des emplois ou d'aider de toute autre façon le développement économique de l'Etat;

EN CONSIDERANT que les coûts associés aux soins des personnes sans assurance sont transférés, par des primes accrues, aux individus et groupes qui achètent des protections en matière de santé, ce qui fait que les familles de travailleurs ayant une assurance maladie doivent en moyenne payer 800 \$ de plus en primes chaque année;

EN CONSIDERANT que le développement et la gestion de l'Echange dans l'Etat de New York n'imposera aucuns frais à l'Etat, mais sera entière financé par des fonds fédéraux jusqu'au 1er janvier 2015, moment où l'Echange devrait entièrement s'autofinancer, ce qui veut dire que l'argent d'aucun contribuable de l'Etat ou d'un comté ne sera utilisé à de telles fins; et

EN CONSIDERANT qu'il est par conséquent impératif que l'Etat de New York instaure et gère son propre Echange, et ce, de façon efficace;

JE SOUSSIGNE, Andrew M. Cuomo, Gouverneur de l'Etat de New York, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Constitution et les lois de l'Etat de New York, ordonne par la présente

1. L'instauration au sein du Département de la Santé, conformément au Affordable Care Act, de l'Echange Santé de l'Etat de New York (« Echange »). Le Département de la Santé, en conjonction au Département des Services financiers et d'autres agences de l'Etat, suivra toutes les étapes nécessaires pour mettre l'Echange sur pied afin qu'il puisse rapidement exécuter les fonctions nécessaires pour répondre aux exigences et aux objectifs de l'Affordable Care Act.
2. L'Echange devrait, entre autres choses, faciliter l'adhésion à une protection en matière de santé ainsi que l'achat et la vente des régimes de santé sur le marché individuel de cet Etat, et permettre aux individus de prendre une assurance-maladie pour laquelle ils sont admissibles conformément à la loi fédérale.
3. L'Echange devrait, entre autres choses, faire le nécessaire pour permettre aux individus admissibles de recevoir des crédits d'impôt sur les primes et des réductions sur le partage des coûts, et aux petites entreprises de recevoir des crédits d'impôt conformément aux lois et règlements fédéraux et d'Etat applicables.
4. L'Echange devra, entre autres choses, en arriver à des ententes avec les entités concernées, y compris mais sans limitation, les agences fédérales, d'Etat et locales, dans la mesure nécessaire pour remplir ses devoirs et responsabilités, sous réserve que de telles ententes intègrent des protections adéquates à l'égard de la confidentialité de tout renseignement qui sera partagé.
5. L'Echange devra, entre autres choses, organiser des comités consultatifs régionaux, constitués de défenseurs des droits des patients, de représentants des petites entreprises, de fournisseurs de soins de santé, d'agents, de courtiers, d'assureurs, de syndicats et autres parties intéressées, afin d'offrir des conseils et de recommandations concernant les facteurs régionaux pertinents, et devra également offrir au public des occasions de partager son point de vue sur de telles questions.
6. L'Echange, entre autres choses, devra être autosuffisant sur le plan financier avant le 1er janvier 2015, tel qu'exigé par l'Affordable Care Act.
7. Rien dans ce décret ne peut être interprété de sorte à dupliquer, contrecarrer, supplanter, limiter ou restreindre de quelque autre façon que ce soit le fondement législatif, les devoirs et

fonctions du Département de la Santé, du Département des Services financiers ou de toute autre agence de cet Etat.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville d'Albany le dix avril de l'année deux mille douze.

PAR LE GOUVERNEUR

Secrétaire du Gouverneur

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418